

Lausanne, le 12 février 2019

Chères, chers membres,

Physiovaud vous invite à **l'assemblée générale** annuelle qui aura lieu le

14 mars 2019 à la salle de l'Hôtel de Ville de Bussigny.

Lieu : La Salle de l'Hôtel de Ville à Bussigny (Sortie d'autoroute Crissier-Renens, direction Bussigny Centre).
Gare de Bussigny à proximité.

En « pré-assemblée », physiovaud vous invite pour deux conférences l'après-midi, plus de détails sur l'ordre du jour.


Dès le 1^{er} mars, vous trouverez sur notre site le procès-verbal de l'assemblée générale 2018 ainsi que le bilan comptable 2018 et le budget 2019. Ceux qui n'ont pas accès à notre site et qui souhaitent consulter ces documents peuvent faire une demande écrite au secrétariat.

Entre les conférences et l'assemblée, vous aurez la possibilité de vous restaurer avec un buffet varié pour un montant de FS 20.- à verser sur place.

Nous rappelons aux membres qui nous ont rejoints depuis la dernière AG que, selon nos statuts, « Les nouveaux membres doivent être présents à l'assemblée générale annuelle pour que leur admission soit ratifiée ».

Les membres du comité se réjouissent de vous accueillir et vous présentent leurs meilleures salutations.

Pour physiovaud



Thierry Smets, président